

SÉANCE DU 18 MAI 2021

21-05-096

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 11/05/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix huit mai à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laurence ROUEDE

Présents :

Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Anne-Marie PRIEGNITZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote :

Agnès SEJOURNET pouvoir à Juliette HEURTEBIS, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Marie-Noëlle LAVIE pouvoir à Laurent KERMABON, Karine BERRUEL pouvoir à Marie-Sophie BERNADEAU, Bilal HALHOUL pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Bénédicte GUICHON pouvoir à Denis SIRDEY, Laurence GARREAU pouvoir à Juliette HEURTEBIS

Absents excusés :

Philippe BUISSON, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

FINANCES

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020 - BUDGET PRINCIPAL

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu le décret n°93-283 du 1^{er} mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes, mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations prescrites, a été prescrit de passer dans ses écritures,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Vu l'avis de la commission des finances en date du 17 mai 2021,

Après en avoir délibéré (32 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Par 29 voix pour et 3 abstentions (Edwige NOMDEDEU, Christophe DARDENNE, Emmanuelle MERIT) - **non participation au vote de Philippe BUISSON**

Le Conseil Municipal :

- déclare que le compte de gestion du « budget principal », dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

25 MAI 2021

La 1^{ère} adjointe,
Laurence ROUEDE



Pour expédition conforme
Laurence ROUEDE, 1^{ère} adjointe
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 18 MAI 2021

21-05-097

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 11/05/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix huit mai à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laurence ROUEDE

Présents :

Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Anne-Marie PRIEGNITZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Agnès SEJOURNET pouvoir à Juliette HEURTEBIS, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Marie-Noëlle LAVIE pouvoir à Laurent KERMABON, Karine BERRUEL pouvoir à Marie-Sophie BERNADEAU, Bilal HALHOUL pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Bénédicte GUICHON pouvoir à Denis SIRDEY, Laurence GARREAU pouvoir à Juliette HEURTEBIS

Absents excusés :

Philippe BUISSON, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

FINANCES

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020 - BUDGET ANNEXE FESTIVITÉS ET ACTIONS CULTURELLES

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu le décret n°93-283 du 1^{er} mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états

de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif et l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Envoyé en préfecture le 25/05/2021
Reçu en préfecture le 25/05/2021
Affiché le
ID : 033-213302433-20210518-D_21_05_097-DE

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Vu l'avis de la commission des finances en date du 17 mai 2021,

Après en avoir délibéré (**32** élus présents ou ayant donné pouvoir),
Par **29** voix pour et **3** abstentions (Edwige NOMDEDEU, Christophe DARDENNE, Emmanuelle MERIT) - **non participation au vote de Philippe BUISSON**

Le Conseil Municipal :

☞ déclare que le compte de gestion du « budget annexe festivités et actions culturelles », dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne
25 MAI 2021
La 1^{ère} adjointe,
Laurence ROUEDE



Pour expédition conforme
Laurence ROUEDE, 1^{ère} adjointe
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 18 MAI 2021

21-05-098

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 11/05/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix huit mai à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laurence ROUEDE

Présents :

Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Anne-Marie PRIEGNITZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Agnès SEJOURNET pouvoir à Juliette HEURTEBIS, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Marie-Noëlle LAVIE pouvoir à Laurent KERMABON, Karine BERRUEL pouvoir à Marie-Sophie BERNADEAU, Bilal HALHOUL pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Bénédicte GUICHON pouvoir à Denis SIRDEY, Laurence GARREAU pouvoir à Juliette HEURTEBIS

Absents excusés :

Philippe BUISSON, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

FINANCES

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020 - BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE - SAINT EMILION

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu le décret n°93-283 du 1^{er} mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-31,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les litres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états

de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'ac
restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Envoyé en préfecture le 25/05/2021
Reçu en préfecture le 25/05/2021
Affiché le
ID : 033-213302433-20210518-D_21_05_098-DE

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le m
figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les
mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a
été prescrit de passer dans ses écritures,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 y
compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes
sections budgétaires et budgets annexes ;

Vu l'avis de la commission des finances en date du 17 mai 2021,

Après en avoir délibéré (**32** élus présents ou ayant donné pouvoir),
Par **29** voix pour et **3** abstentions (Edwige NOMDEDEU, Christophe DARDENNE,
Emmanuelle MERIT) - **non participation au vote de Philippe BUISSON**

Le Conseil Municipal :

- déclare que le compte de gestion du « budget annexe Port de Libourne - Saint
Emilion », dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par
l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication, le
Fait à Libourne

25 MAI 2021

La 1^{ère} adjointe,
Laurence ROUEDE



Pour expédition conforme
Laurence ROUEDE, 1^{ère} adjointe
de la Ville de Libourne

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D2

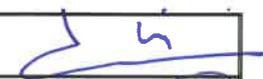
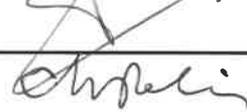
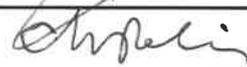
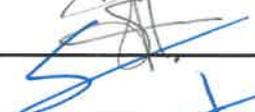
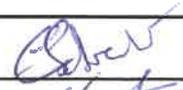
Nombre de membres en exercice : 0- 35
 Nombre de membres présents : 0- 21
 Nombre de suffrages exprimés : 0- 32
 VOTES :
 Pour : 0 26
 Contre : 0 0
 Abstentions : 0 6

Date de convocation : 11 mai 2021

Présenté par (1) : Denis SIRDEY, adjoint au Maire
 A , le Libourne, le 18 mai 2021

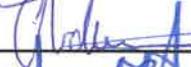
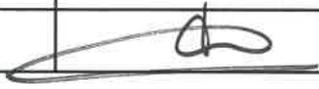
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
 A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01. M. Philippe BUISSON	non participation au vote	
02. Mme Laurence ROUEDE		
03. M. Jean-Philippe LE GAL		
04. Mme Agnès SEJOURNET	pouvoir à Juliette HEURTEBIS	
05. M. Jean-Louis ARCARAZ		
06. Mme Anne-Marie PRIEGNITZ		
07. M. Christophe-Luc ROBIN		
08. Mme Sandy CHAUVEAU	pouvoir à Laurence ROUEDE	
09. M. Thierry MARTY		
10. Mme Marie-Sophie BERNADEAU		
11. M. Denis SIRDEY		
12. Mme Julie DUMONT	pouvoir à Laurent KERMABON	
13. M. Régis GRELOT		
14. M. Michel GALAND	non participation au vote	pouvoir à Philippe BUISSON
15. Mme Monique JULIEN		
16. M. Daniel BEAUFILS		pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ
17. Mme Marie-Noëlle LAVIE		pouvoir à Laurent KERMABON
18. Mme Bénédicte GUICHON		pouvoir à Denis SIRDEY
19. Mme Esther SCHREIBER		
20. M. Jean-François LE STRAT		
21. Mme Sabine AGGOUN	non participation au vote	pouvoir à Philippe BUISSON

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

22. Mme Gabi HÖPER	pouvoir à Jean-Philippe LE GAL
23. Mme Karine BERRUEL	pouvoir à Marie-Sophie BERNADEAU
24. M. Laurent KERMABON	
25. Mme Juliette HEURTEBIS	
26. M. Bilal HALHOUL	pouvoir à Jean-Philippe LE GAL
27. M. Baptiste ROUSSEAU	pouvoir à Laurence ROUEDE
28. M. Antoine LE NY	
29. Mme Edwige NOMDEDEU	
30. Mr Christophe DARDENNE	
31. Mme Marie-Antoinette DALLAIS	
32. M. Gonzague MALHERBE	
33. M. Christophe GIGOT	
34. Mme Laurence GARREAU	pouvoir à Juliette HEURTEBIS
35. Mme Emmanuelle MERIT	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

SÉANCE DU 18 MAI 2021

21-05-099

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 11/05/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix huit mai à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laurence ROUEDE

Présents :

Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Anne-Marie PRIEGNITZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Agnès SEJOURNET pouvoir à Juliette HEURTEBIS, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Marie-Noëlle LAVIE pouvoir à Laurent KERMABON, Karine BERRUEL pouvoir à Marie-Sophie BERNADEAU, Bilal HALHOUL pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Bénédicte GUICHON pouvoir à Denis SIRDEY, Laurence GARREAU pouvoir à Juliette HEURTEBIS

Absents excusés :

Philippe BUISSON, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

FINANCES

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET PRINCIPAL

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1612-12 et L.2121-31,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 17 mai 2021,

Après en avoir délibéré (**32** élus présents ou ayant donné leur pouvoir),
Par **26** voix pour et **6** abstentions (Edwige NOMDREU, Emmanuelle MERIT, Gonzague MALHERBE, Marie-Antoinette DALLAIS, Christophe GIGOT) - **non participation au vote de Philippe BUISSON**

Le Conseil Municipal :

- adopte les résultats de clôture du compte administratif 2020 du « Budget principal » suivants :

Résultat de la section de fonctionnement

Excédent : 2 462 275.53 €

Résultat de la section d'investissement

Déficit : - 440 147.74 €

Résultat de clôture globalisé

Excédent : 2 022 127.79 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

25 MAI 2021

La 1ère adjointe,
Laurence ROUEDE



Pour expédition conforme
Laurence ROUEDE, 1ère adjointe
de la Ville de Libourne

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

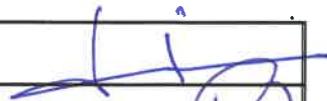
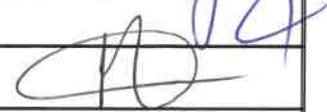
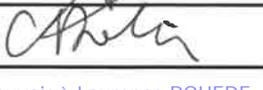
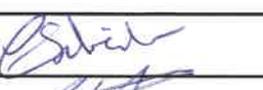
Nombre de membres en exercice : 0 35
 Nombre de membres présents : 0 21
 Nombre de suffrages exprimés : 0 32
 VOTES :
 Pour : 0 26
 Contre : 0 0
 Abstentions : 0 6

Date de convocation : 11 mai 2021

Présenté par (1) . Denis SIRDEY, adjoint au Maire
 A , le Libourne, le 18 mai 2021

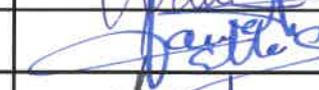
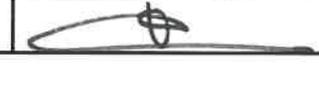
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
 A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01. M. Philippe BUISSON	non participation au vote	
02. Mme Laurence ROUEDE		
03. M. Jean-Philippe LE GAL		
04. Mme Agnès SEJOURNET	pouvoir à Juliette HEURTEBIS	
05. M. Jean-Louis ARCARAZ		
06. Mme Anne-Marie PRIEGNITZ		
07. M. Christophe-Luc ROBIN		
08. Mme Sandy CHAUVEAU	pouvoir à Laurence ROUEDE	
09. M. Thierry MARTY		
10. Mme Marie-Sophie BERNADEAU		
11. M. Denis SIRDEY		
12. Mme Julie DUMONT	pouvoir à Laurent KERMABON	
13. M. Régis GRELOT		
14. M. Michel GALAND	non participation au vote	pouvoir à Philippe BUISSON
15. Mme Monique JULIEN		
16. M. Daniel BEAUFILS		pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ
17. Mme Marie-Noëlle LAVIE		pouvoir à Laurent KERMABON
18. Mme Bénédicte GUICHON		pouvoir à Denis SIRDEY
19. Mme Esther SCHREIBER		
20. M. Jean-François LE STRAT		
21. Mme Sabine AGGOUN	non participation au vote	pouvoir à Philippe BUISSON

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

22. Mme Gabi HÖPER	pouvoir à Jean-Philippe LE GAL
23. Mme Karine BERRUEL	pouvoir à Marie-Sophie BERNADEAU
24. M. Laurent KERMABON	
25. Mme Juliette HEURTEBIS	
26. M. Bilal HALHOUL	pouvoir à Jean-Philippe LE GAL
27. M. Baptiste ROUSSEAU	pouvoir à Laurence ROUEDE
28. M. Antoine LE NY	
29. Mme Edwige NOMDEDEU	
30. Mr Christophe DARDENNE	
31. Mme Marie-Antoinette DALLAIS	
32. M. Gonzague MALHERBE	
33. M. Christophe GIGOT	
34. Mme Laurence GARREAU	pouvoir à Juliette HEURTEBIS
35. Mme Emmanuelle MERIT	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :

SÉANCE DU 18 MAI 2021

21-05-100

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 11/05/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix huit mai à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laurence ROUEDE

Présents :

Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Anne-Marie PRIEGNITZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Agnès SEJOURNET pouvoir à Juliette HEURTEBIS, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Marie-Noëlle LAVIE pouvoir à Laurent KERMABON, Karine BERRUEL pouvoir à Marie-Sophie BERNADEAU, Bilal HALHOUL pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Bénédicte GUICHON pouvoir à Denis SIRDEY, Laurence GARREAU pouvoir à Juliette HEURTEBIS

Absents excusés :

Philippe BUISSON, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

FINANCES

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET ANNEXE FESTIVITÉS ET ACTIONS CULTURELLES

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1612-12 et L.2121-31,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 17 mai 2021,

Après en avoir délibéré (**32** élus présents ou ayant donné leur avis en délibéré),
Par **26** voix pour et **6** abstentions (Edwige NOMDEBROU, Emmanuelle MERIT, Gonzague MALHERBE, Marie-Antoinette DALLAIS, Christophe GIGOT) - **non participation au vote de Philippe BUISSON**

Le Conseil Municipal :

- adopte les résultats de clôture du compte administratif 2020 « Budget annexe festivités et actions culturelles » suivants :

Résultat de la section de fonctionnement

Excédent : 199 498.00 €

Résultat de la section d'investissement

Déficit : - 48 883.42 €

Résultat de clôture globalisé

Excédent : 150 614.58 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

25 MAI 2021

La 1ère adjointe,
Laurence ROUEDE



Pour expédition conforme
Laurence ROUEDE, 1ère adjointe
de la Ville de Libourne

IV – ANNEXES

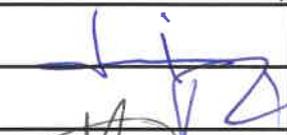
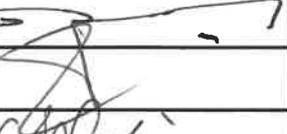
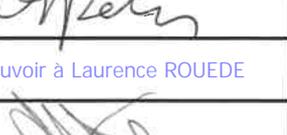
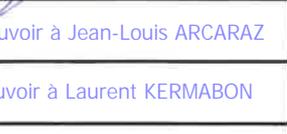
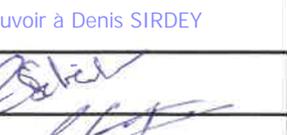
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0- 35
 Nombre de membres présents : 0- 21
 Nombre de suffrages exprimés : 0- 32
 VOTES :
 Pour : 0 26
 Contre : 0 0
 Abstentions : 0- 6

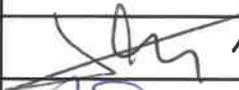
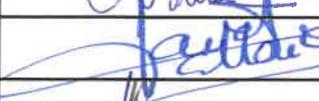
Date de convocation : 11 mai 2021

Présenté par (1), Denis SIRDEY, adjoint au Maire
 A le Libourne, le 18 mai 2021
 (1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A, le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01. M. Philippe BUISSON	non participation au vote	
02. Mme Laurence ROUEDE		
03. M. Jean-Philippe LE GAL		
04. Mme Agnès SEJOURNET	pouvoir à Juliette HEURTEBIS	
05. M. Jean-Louis ARCARAZ		
06. Mme Anne-Marie PRIEGNITZ		
07. M. Christophe-Luc ROBIN		
08. Mme Sandy CHAUVEAU	pouvoir à Laurence ROUEDE	
09. M. Thierry MARTY		
10. Mme Marie-Sophie BERNADEAU		
11. M. Denis SIRDEY		
12. Mme Julie DUMONT	pouvoir à Laurent KERMABON	
13. M. Régis GRELOT		
14. M. Michel GALAND	non participation au vote	pouvoir à Philippe BUISSON
15. Mme Monique JULIEN		
16. M. Daniel BEAUFILS		pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ
17. Mme Marie-Noëlle LAVIE		pouvoir à Laurent KERMABON
18. Mme Bénédicte GUICHON		pouvoir à Denis SIRDEY
19. Mme Esther SCHREIBER		
20. M. Jean-François LE STRAT		
21. Mme Sabine AGGOUN	non participation au vote	pouvoir à Philippe BUISSON

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

22. Mme Gabi HÖPER	pouvoir à Jean-Philippe LE GAL
23. Mme Karine BERRUEL	pouvoir à Marie-Sophie BERNADEAU
24. M. Laurent KERMABON	
25. Mme Juliette HEURTEBIS	
26. M. Bilal HALHOUL	pouvoir à Jean-Philippe LE GAL
27. M. Baptiste ROUSSEAU	pouvoir à Laurence ROUEDE
28. M. Antoine LE NY	
29. Mme Edwige NOMDEDEU	
30. Mr Christophe DARDENNE	
31. Mme Marie-Antoinette DALLAIS	
32. M. Gonzague MALHERBE	
33. M. Christophe GIGOT	
34. Mme Laurence GARREAU	pouvoir à Juliette HEURTEBIS
35. Mme Emmanuelle MERIT	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

SÉANCE DU 18 MAI 2021

21-05-101

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 11/05/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix huit mai à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laurence ROUEDE

Présents :

Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Anne-Marie PRIEGNITZ, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Emmanuelle MERIT Conseillère municipale

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Agnès SEJOURNET pouvoir à Juliette HEURTEBIS, Sandy CHAUCHEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Marie-Noëlle LAVIE pouvoir à Laurent KERMABON, Karine BERRUEL pouvoir à Marie-Sophie BERNADEAU, Bilal HALHOUL pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Bénédicte GUICHON pouvoir à Denis SIRDEY, Laurence GARREAU pouvoir à Juliette HEURTEBIS

Absents excusés :

Philippe BUISSON, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

FINANCES

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE - SAINT EMILION

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1612-12 et L.2121-31,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 17 mai 2021,

Après en avoir délibéré (**32** élus présents ou ayant donné leur avis)
Par **26** voix pour et **6** abstentions (Edwige NOMDEDEU, Christophe DARDENNE,
Emmanuelle MERIT, Gonzague MALHERBE, Marie-Antoinette DALLAIS, Christophe GIGOT) - **non**
participation au vote de Philippe BUISSON

Le Conseil Municipal :

- adopte les résultats de clôture du compte administratif 2020 « Budget annexe
Port de Libourne – Saint Emilion » suivants :

Résultat de la section de fonctionnement

Excédent : 38 455.87 €

Résultat de la section d'investissement

Excédent : 41 512.78 €

Résultat de clôture globalisé

Excédent : 79 968.65 €

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication, le
Fait à Libourne

25 MAI 2021

La 1ère adjointe,
Laurence ROUEDE



Pour expédition conforme
Laurence ROUEDE, 1ère adjointe
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 18 MAI 2021

21-05-102

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 11/05/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix huit mai à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Emmanuelle MERIT Conseillère municipale

Absente :

Anne-Marie PRIEGNITZ

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Agnès SEJOURNET pouvoir à Juliette HEURTEBIS, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Marie-Noëlle LAVIE pouvoir à Laurent KERMABON, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Karine BERRUEL pouvoir à Marie-Sophie BERNADEAU, Bilal HALHOÛL pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Bénédicte GUICHON pouvoir à Denis SIRDEY, Laurence GARREAU pouvoir à Juliette HEURTEBIS

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

FINANCES

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE - SAINT EMILION CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 17 mai 2021,

Après en avoir délibéré,

Par **28** voix pour et **6** abstentions (Edwige NOMDEDEU, Christophe DARDENNE, Emmanuelle MERIT, Gonzague MALHERBE, Marie-Antoinette DALLAIS, Christophe GIGOT)

Le Conseil Municipal :

- arrête les résultats 2020 du budget principal et du budget annexe clos au 31 décembre 2020 « Port de Libourne - Saint Emilion » ;

- procède à l'affectation des résultats 2020 selon le tableau figurant ci-dessous :

	Budget principal CA 2020	BA PORT CA 2020	TOTAL CA 2020
Résultat section de fonctionnement à affecter			
Résultat exercice	1 899 214,65	- 22 587,08	
Résultat reporté exercice antérieur (ligne 002)	573 060,88	61 042,95	
Résultat de clôture à affecter	2 462 275,53	38 455,87	2 500 731,40
Besoin réel de financement de la section investissement			
Résultat exercice	1 340 339,91	50 041,80	
Résultat reporté exercice antérieur (ligne 001)	- 1 780 487,65	- 8 529,02	
Résultat comptable cumulé(D OU R 001)	- 440 147,74	41 512,78	- 398 634,96
Dépenses investissement engagées non mandatées	1 712 755,67		
Recettes d'investissement restant à réaliser	1 83 555,52		
Solde des restes à réaliser	- 1 529 200,15		- 1 529 200,15
Besoin réel de financement	- 1 969 347,89	41 512,78	- 1 927 835,01
Affectation du résultat de fonctionnement			
Résultat excédentaire			2 500 731,40
En couverture du besoin réel de financement			1 927 835,01
Dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)			284 440,52
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)			
sous total (R 1068)			2 212 275,53
En excédent reporté à la section de fonctionnement (ligne budgétaire R 002 du budget N+1)			288 455,87

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat

Section Fonctionnement		Section Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 déficit reporté	R 002 excédent reporté	Résultat comptable cumulé (D001)	R 1068 excédent fonction capitalisé
	288 455,87 €	398 634,96 €	2 212 275,53 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

26 mai 2021

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 18 MAI 2021

21-05-103

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 11/05/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix huit mai à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Emmanuelle MERIT Conseillere municipale

Absente :

Anne-Marie PRIEGNITZ

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Agnès SEJOURNET pouvoir à Juliette HEURTEBIS, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Marie-Noëlle LAVIE pouvoir à Laurent KERMABON, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Karine BERRUEL pouvoir à Marie-Sophie BERNADEAU, Bilal HALHOUL pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Bénédicte GUICHON pouvoir à Denis SIRDEY, Laurence GARREAU pouvoir à Juliette HEURTEBIS

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

FINANCES

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET ANNEXE FESTIVITÉS ET ACTIONS CULTURELLES

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 17 mai 2021,

Après en avoir délibéré,

Par **28** voix pour et **6** abstentions (Edwige NOMDEDEU, Christophe DARDENNE, Emmanuelle MERIT, Gonzague MALHERBE, Marie-Antoinette DALLAIS, Christophe GIGOT)

Le Conseil Municipal :

Envoyé en préfecture le 25/05/2021
Reçu en préfecture le 25/05/2021
Affiché le 
ID : 033-213302433-20210518-D_21_05_103-DE

- procède à l'affectation des résultats 2020 du « Budget annexe festivités et actions culturelles » selon le tableau suivant :

Budget annexe : Festivités et actions culturelles		CA 2020	
Résultat de fonctionnement à affecter			
Résultat exercice	Excédent	135 691.77 €	
Résultat reporté exercice antérieur (ligne 002)	Excédent	63 806.23 €	
Résultat de clôture à affecter	Excédent	199 498.00 €	
Besoin réel de financement de la section investissement			
Résultat exercice	Excédent	24 711.85 €	
Résultat reporté exercice antérieur (ligne 001)	Déficit	73 595.27 €	
Résultat comptable cumulé (D001)	Déficit	48 883.42 €	
Dépenses investissement engagées non mandatées		58 570.59 €	
Recettes d'investissement restant à réaliser		0,00 €	
Solde des restes à réaliser	Déficit	58 570.59 €	
Besoin réel de financement		107 454.01 €	
Affectation du résultat de fonctionnement			
Résultat excédentaire			
En couverture du besoin réel de financement			
Dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068)		107 454.01 €	
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)			
sous total (R 1068)		107 454.01 €	
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110 / ligne budgétaire R 002 du budget N+1)			
		92 043.99 €	
Transcription budgétaire de l'affectation du résultat			
Section Fonctionnement		Section Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 déficit reporté	R 002 excédent reporté	Résultat comptable cumulé D 001	R 1068 excédent fonction capitalisé
		92 043.99 €	- 48 883.42 €
			107 454.01 €

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

26 mai 2021

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 18 MAI 2021

21-05-104

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 11/05/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix huit mai à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale

Absente :

Anne-Marie PRIEGNITZ

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Agnès SEJOURNET pouvoir à Juliette HEURTEBIS, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Marie-Noëlle LAVIE pouvoir à Laurent KERMABON, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Karine BERRUEL pouvoir à Marie-Sophie BERNADEAU, Bilal HALHOUL pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Bénédicte GUICHON pouvoir à Denis SIRDEY, Laurence GARREAU pouvoir à Juliette HEURTEBIS

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL - DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°21-04-068 en date du 8 avril 2021 approuvant le budget primitif du budget principal de l'exercice 2021,

Considérant que dans le cadre de l'exécution de l'exercice en cours, il s'avère nécessaire de procéder aux ajustements des crédits de paiement ouverts ou ce soit dans le cadre du report par anticipation des résultats de l'exercice 2020, ou de modifications comptables par redéploiements de crédits votés,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 17 mai 2021,

Après en avoir délibéré,
 Par **28** voix pour et **6** abstentions (Edwige NOMDIEU, Christophe BARBENNE, Emmanuelle MERIT, Gonzague MALHERBE, Marie-Antoinette DALLAIS, Christophe GIGOT)

Le Conseil Municipal :

- adopte par chapitre la présente décision modificative n°1 du budget principal 2021 de la Ville comme suit :

Section de fonctionnement				
CHAPITRE	OBJET	BP 2021	DM 1	BP 2021 + DM
DEPENSES				
920	Services généraux administration générale	8 981 464,00 €		8 981 464,00 €
921	Sécurité et salubrité publiques	1 512 782,00 €		1 512 782,00 €
922	Enseignement et formation	6 299 893,00 €		6 299 893,00 €
923	Culture	3 521 847,00 €		3 521 847,00 €
924	Sports	3 607 873,00 €		3 607 873,00 €
925	Interventions sociales et santé	2 719 292,00 €		2 719 292,00 €
927	Logement	14 700,00 €		14 700,00 €
928	Aménagement et services urbains	5 951 318,00 €	45 508,87 €	5 996 826,87 €
929	Action économique	973 649,00 €		973 649,00 €
931	Opérations financières	569 800,00 €		569 800,00 €
932	Dotations et participations non affectées	0,00 €		0,00 €
933	Impôts et taxes non affectées	15 000,00 €		15 000,00 €
934	Transferts entre sections	2 100 000,00 €		2 100 000,00 €
938	Dépenses imprévues	169 192,00 €	-7 053,00 €	162 139,00 €
939	Virement à la section d'investissement	2 000 000,00 €		2 000 000,00 €
TOTAL DEPENSES		38 436 810,00 €	38 455,87 €	38 475 265,87 €

RECETTES				
.002	Résultat de fonctionnement	250 000,00 €	38 455,87 €	288 455,87 €
920	Services généraux administration générale	527 973,00 €		527 973,00 €
921	Sécurité et salubrité publiques	55 000,00 €		55 000,00 €
922	Enseignement et formation	1 258 547,80 €		1 258 547,80 €
923	Culture	177 800,00 €		177 800,00 €
924	Sports	1 076 544,00 €		1 076 544,00 €
925	Interventions sociales et santé	27 000,00 €		27 000,00 €
927	Logement	223 284,00 €		223 284,00 €
928	Aménagement et services urbains	1 652 172,00 €		1 652 172,00 €
929	Action économique	319 546,00 €		319 546,00 €
931	Opérations financières	100,00 €		100,00 €
932	Dotations et participations	4 148 912,00 €	527 206,00 €	4 676 118,00 €
933	Impôts et taxes	28 366 231,20 €	-527 206,00 €	27 839 025,20 €
934	Transferts entre sections	353 700,00 €		353 700,00 €
TOTAL RECETTES		38 436 810,00 €	38 455,87 €	38 475 265,87 €

Envoyé en préfecture le 25/05/2021

Reçu en préfecture le 25/05/2021

Affiché le

SLO

ID : 033-213302433-20210518-D_21_05_104-DE

Section d'investissement				
CHAPITRE	OBJET	BP 2021	DM 1	BP 2021 + DM
DEPENSES				
.001	Résultat d'investissement	440 147,74 €	-41 512,78 €	398 634,96 €
900	Services généraux administration générale	1 507 195,00 €	-46 660,00 €	1 460 535,00 €
901	Sécurité et salubrité publiques	373 350,00 €	26 700,00 €	400 050,00 €
902	Enseignement - formation	815 000,00 €		815 000,00 €
903	Culture	463 370,00 €		463 370,00 €
904	Sports et jeunesse	548 030,00 €		548 030,00 €
905	Intervention sociale et santé	35 000,00 €	13 200,00 €	48 200,00 €
908	Aménagement et services urbains	8 024 566,00 €	106 760,00 €	8 131 326,00 €
909	Action économique	259 000,00 €		259 000,00 €
910	Opérations patrimoniales	500 000,00 €		500 000,00 €
911	Dettes et autres opérations financières	5 687 000,00 €		5 687 000,00 €
912	Dotations subventions et participations	159 682,54 €	39 507,58 €	199 190,12 €
913	Taxes non affectées	0,00 €		0,00 €
914	Transferts entre sections	353 700,00 €		353 700,00 €
917	Opérations sous mandat	15 000,00 €		15 000,00 €
918	Dépenses imprévues	171 903,05 €	-97 994,80 €	73 908,25 €
	Reports	1 712 755,67 €		1 712 755,67 €
TOTAL DEPENSES		21 065 700,00 €	0,00 €	21 065 700,00 €

RECETTES				
901	Sécurité et salubrité publiques	33 842,84 €		33 842,84 €
902	Enseignement - formation	316 315,06 €		316 315,06 €
903	Culture	79 009,00 €		79 009,00 €
904	Sports et jeunesse	7 500,00 €		7 500,00 €
908	Aménagement et services urbains	1 689 931,05 €		1 689 931,05 €
909	Action économique	12 840,00 €		12 840,00 €
910	Opérations patrimoniales	500 000,00 €		500 000,00 €
911	Dettes et autres opérations financières	9 023 000,00 €		9 023 000,00 €
912	Dotations subventions et participations	3 512 275,53 €		3 512 275,53 €
913	Taxes non affectées	600 000,00 €		600 000,00 €
914	Transferts entre sections	2 100 000,00 €		2 100 000,00 €
917	Opérations sous mandat	15 000,00 €		15 000,00 €
919	Virement de la section de fonctionnement	2 000 000,00 €		2 000 000,00 €
95	Produits des cessions	992 431,00 €		992 431,00 €
	Reports	183 555,52 €		183 555,52 €
TOTAL RECETTES		21 065 700,00 €	0,00 €	21 065 700,00 €

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

26 mai 2021

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

Envoyé en préfecture le 25/05/2021

Reçu en préfecture le 25/05/2021

Affiché le



ID : 033-213302433-20210518-D_21_05_104-DE

SÉANCE DU 18 MAI 2021

21-05-105

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 11/05/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix huit mai à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale

Absente :

Anne-Marie PRIEGNITZ

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Agnès SEJOURNET pouvoir à Juliette HEURTEBIS, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Marie-Noëlle LAVIE pouvoir à Laurent KERMABON, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Karine BERRUEL pouvoir à Marie-Sophie BERNADEAU, Bilal HALHOUL pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Bénédicte GUICHON pouvoir à Denis SIRDEY, Laurence GARREAU pouvoir à Juliette HEURTEBIS

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL - RÉVISION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME - CRÉDITS DE PAIEMENT (APCP) - ANNÉE 2021

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°21-04-068 en date du 8 avril 2021 approuvant le budget primitif du budget principal de l'exercice 2021 et par laquelle le Conseil Municipal a autorisé l'ouverture et l'affectation des autorisations de programme au budget principal 2021,

Vu la délibération n°21-04-072 en date du 8 avril 2021 portant sur la création et la révision des AE/CP et des AP/CP du budget principal et des budgets annexes au titre de l'année 221,

Vu la délibération n°21-05-104 en date du 18 mai 2021 approuvant le budget principal,

Vu les articles L.2311-3 et R. 2311-9 du Code général des collectivités territoriales qui disposent :

- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement relatifs notamment aux travaux à caractère pluriannuel ;

Vu l'avis de la commission des finances en date du 17 mai 2021,

Après en avoir délibéré,

Par **28** voix pour et **6** abstentions (Edwige NOMDEDEU, Christophe DARDENNE, Emmanuelle MERIT, Gonzague MALHERBE, Marie-Antoinette DALLAIS, Christophe GIGOT)

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant :

- à procéder à un ajustement des autorisations de programme et des crédits de paiement au titre de l'année 2021, pour les opérations selon le détail ci-dessous :

ACTUALISATION ET AFFECTATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES

Actualisation de la Décision Modificative n°1 exercice 2021

Libellé de l'AP		Plan arbres et enherbement des cimetières			Financement	
Numéro		A03003				
CP annuels	CP 2020	Actu DM1 2021	CP nouveaux			
CP 2020 (réalisé)	2 616,00		2 616,00	F.C.T.V.A.	66 045	
CP 2021	100 000,00	100 000,00	200 000,00	Autofinancement	336 571	
CP 2022	200 000,00		200 000,00	et/ou Emprunt		
CP 2023			0,00			
CP 2024			0,00			
Total	302 616,00	100 000,00	402 616,00			

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération A03003 au chapitre 908 / fonction 90823 / comptes 2121,2126,2315

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
 Fait à Libourne

26 mai 2021

Le Maire,
 Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
 Philippe BUISSON, Maire
 de la Ville de Libourne

(Handwritten signature of Philippe Buisson)

SÉANCE DU 18 MAI 2021

21-05-106

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 11/05/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix huit mai à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale

Absente :

Anne-Marie PRIEGNITZ

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Agnès SEJOURNET pouvoir à Juliette HEURTEBIS, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Marie-Noëlle LAVIE pouvoir à Laurent KERMABON, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Karine BERRUEL pouvoir à Marie-Sophie BERNADEAU, Bilal HALHOUL pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Bénédicte GUICHON pouvoir à Denis SIRDEY, Laurence GARREAU pouvoir à Juliette HEURTEBIS

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

FINANCES

CRÉATION DE TARIFS COMPLÉMENTAIRES À LA SAISON CULTURELLE 2021-2022 DU THÉÂTRE LE LIBURNIA

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 21-04-076 en date du 8 avril 2021 portant sur la programmation culturelle du théâtre le Liburnia pour la saison 2021/2022 et les tarifs y afférents,

Considérant qu'il y a lieu d'ajouter deux spectacles supplémentaires dans la programmation de la saison théâtrale,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 17 mai 2021,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (**34** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- crée les tarifs suivants :

- « Lettres à plus tard » - vendredi 17 septembre 2021 au tarif de 5 €,
- « Le grand débarras » - samedi 9 octobre au tarif de 5 €

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication, le
Fait à Libourne

26 mai 2021

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 18 MAI 2021

21-05-107

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 11/05/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix huit mai à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale

Absente :

Anne-Marie PRIEGNITZ

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Agnès SEJOURNET pouvoir à Juliette HEURTEBIS, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Marie-Noëlle LAVIE pouvoir à Laurent KERMABON, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Karine BERRUEL pouvoir à Marie-Sophie BERNADEAU, Bilal HALHOUL pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Bénédicte GUICHON pouvoir à Denis SIRDEY, Laurence GARREAU pouvoir à Juliette HEURTEBIS

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

FINANCES

PISCINE MUNICIPALE : REMBOURSEMENT DES DROITS D'ENTRÉE ET DES COURS DE NATATION

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la fermeture de la piscine municipale de Libourne est liée à la crise sanitaire et que sa fermeture définitive est liée à l'ouverture du centre aquatique « La Calinésie »,

Vu la volonté de la ville de Libourne de procéder au remboursement des usagers dont les cours d'apprentissage de natation n'ont pu avoir lieu et dont les billets d'entrée n'ont pu être utilisés,

Considérant que les modalités pratiques liées aux remboursements des usagers seront communiquées par le régisseur de la piscine municipale,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 17 mai 2021,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (34 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- procède au remboursement des entrées piscine non utilisées et des leçons de natation non pratiquées,

- fixe les modalités de remboursement à l'appui des documents que les usagers vont rapporter au régisseur de la piscine via une réduction de titre par le service des finances et un virement par le Trésor Public sur le compte de l'utilisateur.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

26 mai 2021

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 18 MAI 2021

21-05-108

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 11/05/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix huit mai à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale

Absente :

Anne-Marie PRIEGNITZ

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Agnès SEJOURNET pouvoir à Juliette HEURTEBIS, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Marie-Noëlle LAVIE pouvoir à Laurent KERMABON, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Karine BERRUEL pouvoir à Marie-Sophie BERNADEAU, Bilal HALHOUL pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Bénédicte GUICHON pouvoir à Denis SIRDEY, Laurence GARREAU pouvoir à Juliette HEURTEBIS

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

FINANCES

REMBOURSEMENT D'UN FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la ville de Libourne a été saisie d'une demande de remboursement pour une verbalisation au stationnement payant contractée le 1^{er} octobre 2019 Place Decazes,

Considérant que la SAS Applications Électroniques et Techniques a formulé un recours auprès de la Commission du Contentieux du Stationnement Payant au motif qu'elle a payé le forfait post-stationnement (FPS) alors qu'elle n'était plus en possession du véhicule loué,

Considérant que la SARL Garage Plansson, propriétaire du véhicule, a été placée en liquidation judiciaire et radiée du registre du commerce et des sociétés,

Considérant que la Commission du Contentieux du Stationnement du 15 avril 2021 que la ville de Libourne devait rembourser la somme

ayant été ordonné par arrêté
SLO

Vu l'avis de la commission des finances en date du 17 mai 2021,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**34** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- autorise le remboursement du forfait de post-stationnement qui s'élève à 25€ ,
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes afférents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

26 mai 2021

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 18 MAI 2021

21-05-109

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 11/05/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix huit mai à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale

Absente :

Anne-Marie PRIEGNITZ

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Agnès SEJOURNET pouvoir à Juliette HEURTEBIS, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Marie-Noëlle LAVIE pouvoir à Laurent KERMABON, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Karine BERRUEL pouvoir à Marie-Sophie BERNADEAU, Bilal HALHOUL pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Bénédicte GUICHON pouvoir à Denis SIRDEY, Laurence GARREAU pouvoir à Juliette HEURTEBIS

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

FINANCES

REMBOURSEMENT DE FRAIS DE FOURRIÈRE.

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la ville de Libourne a été saisie d'une demande de remise gracieuse suite à l'enlèvement d'un véhicule stationné sur le parking LAMARQUE, pour stationnement abusif de plus de sept jours,

Considérant que la requérante est en recherche d'emploi et que ces faibles revenus ne lui permettent pas de s'acquitter du stationnement payant,

Considérant que le véhicule était stationné par nécessité sur ce parking gratuit et que la requérante ignorait qu'elle devait le déplacer au moins une fois tous les sept jours,

Considérant le caractère exceptionnel de la demande,

Vu l'avis de la commission des finances en date du 17 mai 2021,

Envoyé en préfecture le 25/05/2021

Reçu en préfecture le 25/05/2021

Affiché le

SLOW

ID : 033-213302433-20210518-D_21_05_109-DE

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (**34** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- autorise le remboursement des frais de fourrière qui s'élèvent à 134,11€
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes afférents.

Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication, le
Fait à Libourne

26 mai 2021

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 18 MAI 2021

21-05-110

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 11/05/2021

L'an deux mille vingt et un, le dix huit mai à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Juliette HEURTEBIS, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Edwige NOMDEDEU, Conseillère municipale, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Marie-Antoinette DALLAIS, Conseillère municipale, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale

Absente :

Anne-Marie PRIEGNITZ

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Agnès SEJOURNET pouvoir à Juliette HEURTEBIS, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Gabi HÖPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Marie-Noëlle LAVIE pouvoir à Laurent KERMABON, Michel GALAND pouvoir à Philippe BUISSON, Karine BERRUEL pouvoir à Marie-Sophie BERNADEAU, Bilal HALHOUL pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sabine AGGOUN pouvoir à Philippe BUISSON, Daniel BEAUFILS pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ, Bénédicte GUICHON pouvoir à Denis SIRDEY, Laurence GARREAU pouvoir à Juliette HEURTEBIS

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

FINANCES

REMBOURSEMENT DE FRAIS DE FOURRIÈRE

Vu la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 1^{er} juin 2021,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la ville de Libourne a été saisie d'une demande de remise gracieuse suite à l'enlèvement d'un véhicule stationné au 49, rue Jules STEEG, pour stationnement gênant des travaux.

Considérant que lors de l'arrivée de la requérante dans la rue Jules STEEG, il n'y avait pas de panneaux installés sur la voie publique et que rien n'interdisait le stationnement des véhicules.

Considérant que la requérante s'est stationnée à cet endroit en toute bonne foi car, les panneaux de chantier se trouvaient sur le trottoir.

Considérant qu'elle ne se serait pas garée sur cet emplacement, les places qui lui étaient réservées.

Envoyé en préfecture le 25/05/2021
Reçu en préfecture le 25/05/2021
Affiché le 
ID : 033-213302433-20210518-D_21_05_110-DE

Vu l'avis de la commission des finances en date du 17 mai 2021,

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (**34** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- autorise le remboursement des frais de fourrière qui s'élèvent à 127,89€
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes afférents

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne
26 mai 2021
Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

